



Arles, le 19 mai 2017

Plus de 220 000 manifestants recensés le 17 mai aux quatre coins du pays (une 60ème d'arlésiens à Marseille). L'Union Locale CGT tient à saluer le sérieux avec lequel les services d'ordre des organisations syndicales ont assuré la sécurité des manifestants alors même que cela relève du rôle de l'état.

Depuis maintenant près de trois mois, une mobilisation exceptionnelle a pris racine en France et dans les entreprises, pour combattre le projet de loi Travail et porter l'exigence de nouveaux droits sociaux pour les salariés.

La seule réponse du gouvernement : le passage en force !

Le président de la république après le premier ministre droit dans ses bottes affirme : « je ne céderais pas ». Il a osé rajouter que « trop de gouvernement ont cédé » et en plus il a les félicitations du Medef. Ils disent aussi que le projet de loi aurait été discuté concerté corrigé amendé.

L'utilisation du 49-3, pour faire adopter une loi rejetée par plus de 70 % de la population, est inadmissible.

N'en déplaise au député d'Arles. Le passage en force avec l'article 49-3 est un véritable déni de démocratie du gouvernement.

C'est une véritable honte qui démontre la fébrilité du gouvernement face à la montée de la contestation sociale. Les salariés sont méprisés, les citoyens bafoués et leurs représentants ignorés !

Nous n'avons pas dit notre dernier mot, nous ne céderons pas comme en témoigne cette nouvelle semaine de grève : les chauffeurs routiers, les salariés portuaires, les dockers, les cheminots, les salariés du raffinage et de la pétrochimie, les postiers, les hospitaliers, les services public et de très nombreux secteurs.

A Arles, à l'hôpital, ce matin, la CGT avec les agents grévistes envahissent le conseil de surveillance. Le personnel est sous pression. Le directeur avec l'ARS osent s'attaquer aux horaires de travail, aux conditions de travail :

Leur objectif : la rentabilité financière, l'équilibre budgétaire, la réduction de la masse salariale au détriment des conditions de travail et de l'accueil des patients. Les hospitaliers n'en veulent pas. Ils rappellent que l'hôpital est notre bien commun, qu'il n'est pas une marchandise. Ils exigent ce matin l'embauche des personnels nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital, que la souffrance au travail cesse.

Au service des bennes, la loi «NOTRE» impose au 1er janvier 2017 le transfert des agents à l'ACCM. Là aussi les salariés avec la CGT se battent pour le respect de leurs droits statutaires, le maintien des emplois et un service public de gestion des déchets de qualité. Toutes les ressources enlevées aux collectivités par les gouvernements successifs contribuent à la casse de l'emploi et du service public.

Les attaques subies par la fonction publique depuis de nombreuses années sont parties prenantes de celles subies dans le secteur privé. La loi travail ne fait pas exception. Il n'y a pas de frontière étanche entre le public et le privé. Les attaques et reculs subis par l'un sont forcément subis par l'autre.

Nous le réaffirmons :

Le déni de démocratie est inacceptable !

Le recul social est inacceptable !

Face à cette brutalité et aux menaces contenues dans le texte du projet de loi travail, la CGT continue à appeler l'ensemble des professions à se mobiliser.

La mobilisation loin de faiblir va se poursuivre et s'amplifier jusqu'au retrait du projet de loi travail pour l'obtention de droits nouveaux pour tous les salariés.

Tous les moyens de pression doivent être mis en œuvre jusqu'au retrait du projet de Loi Travail et la négociation d'un code du travail du XXIème siècle.

Plus que jamais, l'urgence est à la mobilisation !

Le désespoir est dans le renoncement, l'espoir est dans la lutte.